

Deloitte

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

Fondation d'entreprise, régie par la loi 87-571 du 23 juillet 1987

16, boulevard Malesherbes
75 008 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

Fondation d'entreprise, régie par la loi 87-571 du 23 juillet 1987

16, boulevard Malesherbes
75 008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les administrateurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation d'entreprise FONDATION D'ENTREPRISE BEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments

justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation d'entreprise à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

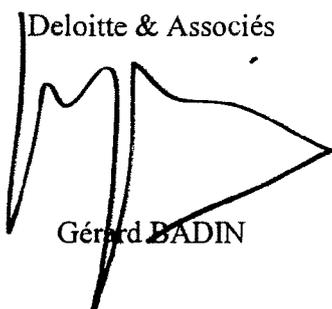
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Lille, le 31 mai 2013

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Gérard BADIN

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

16 Boulevard Malesherbes

75008 Paris

Etats Financiers au 31 décembre 2012

FONDATION D'ENTREPRISE BEL
Date de parution au Journal Officiel le 03 mai 2008
Bilan au 31/12/2012

ACTIF	31/12/2012			31/12/2011	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE :					Résultat de l'exercice	9 849,65	-3 204,31
Logiciel	9 287,50	773,96	8 513,54		Report à nouveau	1 177,88	4 382,19
Total actif immobilisé	9 287,50	773,96	8 513,54				
Banque	186 907,99		186 907,99	58 130,59	Charges bancaires à payer	0,00	158,71
					FNP (honoraires, prestations)	3 894,00	1 794,00
Total actif circulant	186 907,99	0,00	186 907,99	58 130,59	Subventions à verser	180 500,00	55 000,00
Total	196 195,49	773,96	195 421,53	58 130,59	Total	195 421,53	58 130,59

FONDATION D'ENTREPRISE BEL
 Date de parution au Journal Officiel le 03 mai 2008
Compte de Résultat

Libellé	2012	2011
Versements reçus des fondateurs	308 900,00	269 000,00
FBSA	307 900,00	268 000,00
UNIBEL	1 000,00	1 000,00
TOTAL des Produits d'Exploitation	308 900,00	269 000,00
Subventions versées par la fondation	110 950,00	210 385,00
Subventions provisionnées sur l'exercice	180 500,00	55 000,00
- Amortissements Logiciel	773,96	0,00
- Frais bancaires	476,25	572,51
- Prestations (informatique, déplacements)	4 456,14	4 452,80
- Publications (Journaux Officiels)	100,00	
- Honoraires CAC	1 794,00	1 794,00
TOTAL des charges d'exploitation	299 050,35	272 204,31
RESULTAT	9 849,65	-3 204,31

Fondation d'entreprise Bel

16 Boulevard Maiesherbes – 75008 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultent des dispositions :

Du règlement n° 99.03 portant application du plan comptable général ;

Du règlement n° 99.01 du 16 février 1999 émis par le Comité de la réglementation comptable (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations).

Les principes de prudence, de régularité, de sincérité, d'image fidèle, de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucun changement de méthode n'est intervenu dans l'exercice.

Il n'y a pas eu de dérogation aux règles et méthodes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour chaque programme, l'engagement total de la Fondation est passé en charges à payer dès la signature de la convention.

- Les membres du conseil ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

III.1 - BILAN ACTIF

III.1.1 – LA TRESORERIE

Le solde du compte bancaire est de 186.907,99 euros.

Il a été provisionné par les dons des fondateurs :

Fromageries Bel

Unibel

III.2 - BILAN PASSIF

III.1 - I - CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer est de 184.394,00 euros et se décompose ainsi :

Charges à Payer au 31/12/2012	
Désignation	Montants
FNP (honoraires, prestations)	3 894,00
S/Total	3 894,00
<u>Projets votés et non payés en 2012</u>	
<u>Association</u>	
Ednica -IAP - Mexique	20 000,00
Gary Comer Youth Center USA	15 000,00
JWAH - France	2 000,00
Le Marché Solidaire - France	1 500,00
Uniscités - France	10 000,00
AVSF - Haïti	20 000,00
Enfants du monde - Burkina Faso	10 000,00
Graine de bitunes - Madagascar	5 000,00
Manao - Béfoza	10 000,00
Manmay - Martinique	6 000,00
SOS Sahel - Djibouti	25 000,00
<u>Bourse</u>	
Brookings backpacks - USA	5 000,00
Sparkie - whith a smile for health - Pologne	5 000,00
Live healthy and enjoy it - Rép. Tchèque	5 000,00
Zdruenio rodicov pri ZS - Slovaquie	5 000,00
Courir pour belle cause	6 000,00
ASF - autiste sans frontière France	5 000,00
Centre paroissial Rainha Santa Mafalda	5 000,00
Fondation Do Gil	5 000,00
Fundation Clara Moreno y Miramom IAP - Canada	5 000,00
Leukemia and Lymphoma Fundation basketball	5 000,00
St George Community children	5 000,00
S/Total	180 500,00
TOTAL	184 394,00

III.3 - ETAT DES DETTES

Dettes	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d' 1 an	Échéance	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles ⁽²⁾				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 394,00	184 394,00		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	184 394,00	184 394,00	0	0
⁽²⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

IV – COMPTES DE RESULTAT

IV.1.1 - Versements reçus des fondateurs

Le montant des subventions reçues des Fondateurs s'élève à 308.900,00 euros versé par :

- Fromageries Bel pour 307.900,00 euros
- Unibel pour 1.000,00 euros

Afin d'honorer les projets 2012, Fromageries Bel a versé cette année, en plus de sa contribution obligatoire de 29.000,00 euros, une subvention supplémentaire de 278.900,00 euros.

IV.1.1 – Répartitions des subventions d'exploitation

La répartition des versements reçus des fondateurs entre frais communs et programmes est établie en fonction du projet de budget établi par la Fondation d'Entreprise.

La répartition des engagements par programme est jointe au compte de résultat.

IV.1.2 - LES CHARGES

Les charges de l'exercice sont de 299.050,35 euros et se décomposent ainsi :

Désignation	Montants
Subventions 2012	291 450,00
OND	16 000,00
Ahdis	9 000,00
Enfants Developpemen	15 000,00
Ednica -IAP - Mexique	20 000,00
Gary Comer Youth Center U	15 000,00
JWAH - France	2 000,00
Le Marché Solidaire Franc	1 500,00
Uniscités - France	10 000,00
AVSF - Haïti	20 000,00
Enfants du monde - Burkin	10 000,00
Graine de bitunes - Madag	5 000,00
Manao - Béfoza	10 000,00
Manmay - Martinique	6 000,00
SOS Sahel - Djibouti	25 000,00
Madre Tierra Mexico	7 400,00
Les Amis de la Haute Egyp	20 000,00
Ong Village Pilote	10 000,00
Projets plus Actions	9 000,00
Omonde	5 550,00
Ecole L'île aux Enfants	4 000,00
1001 Fontaines pour Demai	15 000,00
Hrave ZIJ Zdrave OS	5 000,00
Brookings backpacks - USA	5 000,00
Sparkie - whith a smile f	5 000,00
Live healthy and enjoy it	5 000,00
Zdruzenio rodicov pri ZS	5 000,00
Courir pour belle cause	6 000,00
ASF - autiste sans fronti	5 000,00
Centre paroissial Rainha	5 000,00
Fondation Do Gil	5 000,00
Fundation Clara Moreno	5 000,00
Leukemia and Lymphoma	5 000,00
St George Community	5 000,00
Dance Station	-5 000,00
Amortissements	773,96
Frais Bancaires	476,25
Prestations	4 556,14
Honoraires	1 794,00
TOTAL	299 050,35

IV.1.3 - LE RESULTAT

Le résultat de l'exercice est un gain de 9.849,65 euros.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

V.1. – Versement pluriannuel des fondateurs

Les fondateurs sont statutairement engagés à verser chaque année jusqu'en 2013 la somme de 30.000,00 euros se décomposant ainsi:

- 29.000,00 euros par les Fromageries Bel S.A
- 1.000,00 euros par Unibel

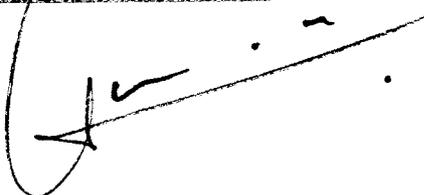
* * *

FONDATION D'ENTREPRISE BEL

16 Boulevard Malesherbes

75008 Paris

Etats Financiers au 31 décembre 2012



FONDATION D'ENTREPRISE BEL
Date de parution au Journal Officiel le 03 mai 2008
Bilan au 31/12/2012

ACTIF	31/12/2012			31/12/2011	PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE :					Résultat de l'exercice	9 849,65	-3 204,31
Logiciel	9 287,50	773,96	8 513,54		Report à nouveau	1 177,88	4 382,19
Total actif immobilisé	9 287,50	773,96	8 513,54				
Banque	186 907,99		186 907,99	58 130,59	Charges bancaires à payer	0,00	158,71
					FNP (honoraires, prestations)	3 894,00	1 794,00
Total actif circulant	186 907,99	0,00	186 907,99	58 130,59	Subventions à verser	180 500,00	55 000,00
Total	196 195,49	773,96	195 421,53	58 130,59	Total	195 421,53	58 130,59

FONDATION D'ENTREPRISE BEL
 Date de parution au Journal Officiel le 03 mai 2008
Compte de Résultat

Libellé	2012	2011
Versements reçus des fondateurs	308 900,00	269 000,00
FBSA	307 900,00	268 000,00
UNIBEL	1 000,00	1 000,00
TOTAL des Produits d'Exploitation	308 900,00	269 000,00
Subventions versées par la fondation	110 950,00	210 385,00
Subventions provisionnées sur l'exercice	180 500,00	55 000,00
- Amortissements Logiciel	773,96	0,00
- Frais bancaires	476,25	572,51
- Prestations (informatique, déplacements)	4 456,14	4 452,80
- Publications (Journaux Officiels)	100,00	
- Honoraires CAC	1 794,00	1 794,00
TOTAL des charges d'exploitation	299 050,35	272 204,31
RESULTAT	9 849,65	-3 204,31

Fondation d'entreprise Bel

16 Boulevard Maiesherbes – 75008 PARIS

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultent des dispositions :

Du règlement n° 99.03 portant application du plan comptable général ;

Du règlement n° 99.01 du 16 février 1999 émis par le Comité de la réglementation comptable (relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations).

Les principes de prudence, de régularité, de sincérité, d'image fidèle, de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices ont été respectés.

Aucun changement de méthode n'est intervenu dans l'exercice.

Il n'y a pas eu de dérogation aux règles et méthodes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour chaque programme, l'engagement total de la Fondation est passé en charges à payer dès la signature de la convention.

- Les membres du conseil ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

III.1 - BILAN ACTIF

III.1.1 – LA TRESORERIE

Le solde du compte bancaire est de 186.907,99 euros.

Il a été approvisionné par les dons des fondateurs :

Fromageries Bel

Unibel

III.2 - BILAN PASSIF

III.I – I – CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer est de 184.394,00 euros et se décompose ainsi :

Charges à Payer au 31/12/2012	
Désignation	Montants
FNP (honoraires, prestations)	3 894,00
S/Total	3 894,00
<u>Projets votés et non payés en 2012</u>	
<u>Association</u>	
Ednica -IAP - Mexique	20 000,00
Gary Comer Youth Center USA	15 000,00
JWAH - France	2 000,00
Le Marché Solidaire - France	1 500,00
Uniscités - France	10 000,00
AVSF - Haïti	20 000,00
Enfants du monde - Burkina Faso	10 000,00
Graine de bitunes - Madagascar	5 000,00
Manao - Béfoza	10 000,00
Manmay - Martinique	6 000,00
SOS Sahel - Djibouti	25 000,00
<u>Bourse</u>	
Brookings backpacks - USA	5 000,00
Sparkie - whith a smile for health - Pologne	5 000,00
Live healthy and enjoy it - Rép. Tchèque	5 000,00
Zdruenio rodicov pri ZS - Slovaquie	5 000,00
Courir pour belle cause	6 000,00
ASF - autiste sans frontière France	5 000,00
Centre paroissial Rainha Santa Mafalda	5 000,00
Fondation Do Gil	5 000,00
Fundation Clara Moreno y Miramom IAP - Canada	5 000,00
Leukemia and Lymphoma Fundation basketball	5 000,00
St George Community children	5 000,00
S/Total	180 500,00
TOTAL	184 394,00

III.3 - ETAT DES DETTES

Dettes	Montant Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d' 1 an	Échéance	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (²)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 394,00	184 394,00		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	184 394,00	184 394,00	0	0
(²) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

IV – COMPTES DE RESULTAT

IV.1.1 - Versements reçus des fondateurs

Le montant des subventions reçues des Fondateurs s'élève à 308.900,00 euros versé par :

- Fromageries Bel pour 307.900,00 euros
- Unibel pour 1.000,00 euros

Afin d'honorer les projets 2012, Fromageries Bel a versé cette année, en plus de sa contribution obligatoire de 29.000,00 euros, une subvention supplémentaire de 278.900,00 euros.

IV.1.1 – Répartitions des subventions d'exploitation

La répartition des versements reçus des fondateurs entre frais communs et programmes est établie en fonction du projet de budget établi par la Fondation d'Entreprise.

La répartition des engagements par programme est jointe au compte de résultat.

IV.1.2 - LES CHARGES

Les charges de l'exercice sont de 299.050,35 euros et se décomposent ainsi :

Désignation	Montants
Subventions 2012	291 450,00
OND	16 000,00
Ahdis	9 000,00
Enfants Developpemen	15 000,00
Ednica -IAP - Mexique	20 000,00
Gary Comer Youth Center U	15 000,00
JWAH - France	2 000,00
Le Marché Solidaire Franc	1 500,00
Uniscités - France	10 000,00
AVSF - Haïti	20 000,00
Enfants du monde - Burkin	10 000,00
Graine de bitunes - Madag	5 000,00
Manao - Béfoza	10 000,00
Manmay - Martinique	6 000,00
SOS Sahel - Djibouti	25 000,00
Madre Tierra Mexico	7 400,00
Les Amis de la Haute Egyp	20 000,00
Ong Village Pilote	10 000,00
Projets plus Actions	9 000,00
Omonde	5 550,00
Ecole L'Ile aux Enfants	4 000,00
1001 Fontaines pour Demai	15 000,00
Hrave ZIJ Zdrave OS	5 000,00
Brookings backpacks - USA	5 000,00
Sparkie - whith a smile f	5 000,00
Live healthy and enjoy it	5 000,00
Zdruzenio rodicov pri ZS	5 000,00
Courir pour belle cause	6 000,00
ASF - autiste sans fronti	5 000,00
Centre paroissial Rainha	5 000,00
Fondation Do Gil	5 000,00
Fundation Clara Moreno	5 000,00
Leukemia and Lymphoma	5 000,00
St George Community	5 000,00
Dance Station	-5 000,00
Amortissements	773,96
Frais Bancaires	476,25
Prestations	4 556,14
Honoraires	1 794,00
TOTAL	299 050,35

IV.1.3 - LE RESULTAT

Le résultat de l'exercice est un gain de 9.849,65 euros.

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

V.1. – Versement pluriannuel des fondateurs

Les fondateurs sont statutairement engagés à verser chaque année jusqu'en 2013 la somme de 30.000,00 euros se décomposant ainsi:

- 29.000,00 euros par les Fromageries Bel S.A
- 1.000,00 euros par Unibel

* * *